

SOCIÉTÉ

145 enfants « parqués » à l'hôpital

Faute de place en famille d'accueil ou en institution spécialisée, des dizaines d'enfants maltraités sont « parqués » à l'hôpital.

La commission Aide à la jeunesse du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé hier une proposition de résolution appelant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour éviter que de jeunes enfants maltraités soient hospitalisés, faute de places dans les institutions spécialisées de la Fédération.

Sur l'espace d'une année, on a dénombré en Fédération pas moins de 145 enfants de moins de six ans hospitalisés à défaut de places adaptées en institutions.

Dans cette résolution, qui devrait être approuvée d'ici quinze jours en séance plénière, les députés demandent au gouvernement de dégager « d'urgence » des moyens supplémentaires pour créer plus de places en institutions pour mettre un terme à cette pratique dite des « bébés par-

qués ».

Les députés souhaitent également voir l'exécutif en faire plus pour que ces enfants puissent être hébergés en familles d'accueil, en renforçant notamment le recrutement de celles-ci.

Jusqu'à plus de 3 mois à l'hôpital

Ils demandent enfin au gouvernement, en concertation avec les acteurs de l'Aide à la jeunesse et les hôpitaux, de « développer de nouvelles initiatives ou types de prises en charge spécifiques à ces enfants ».

Intervenant dans le débat hier en commission, le ministre en charge de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane, a promis d'ici les vacances d'été « des premières pistes durables de travail » sur cette question.

Le ministre a reconnu que la pratique pouvait apparaître comme

une « certaine forme de la maltraitance institutionnelle à l'égard des enfants les plus vulnérables ».

Le nombre de « bébés parqués » varie fortement d'un arrondissement judiciaire à l'autre. C'est dans celui de Mons qu'ils sont ainsi les plus nombreux.

Selon le ministre Madrane, ce placement en hôpital ne dure pas plus d'un mois pour un enfant sur deux. Mais 20 % des enfants concernés y restent tout de même plus de 3 mois avant de trouver une autre solution d'accueil.

Pour Rachid Madrane, cette situation peu enviable est le fruit du « sous-financement chronique » du secteur de l'Aide à la Jeunesse en Fédération.

« Une grosse partie de la solution viendra de moyens nouveaux qui devront être affectés à cette thématique, qui devra devenir une priorité », a-t-il conclu. ■